



**COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
M. Jean-Marc MERTZ**

N/réf. : 111128 959C MPM FG/JPV
Bord 00516

**BP48014
13567 MARSEILLE cedex 02**

Fos sur Mer, le 28 novembre 2011

Objet : Incendie du 25 octobre 2011

Monsieur le Directeur Général des Services,

Nous faisons suite à l'incendie survenu dans le trommel de la ligne 4 de l'installation de tri primaire. Nous vous informons que nous avons prévu une remise en état de la ligne, à l'identique de son état d'origine, et vous remercions de bien vouloir nous communiquer vos éventuelles objections.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, nos meilleures salutations.

**Joaquín PEREZ VIOTA
Directeur Général**



**COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
M. Jean-Marc MERTZ
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02**

V/réf. :
N/réf. : 111025 885C MPM

Fos sur Mer, le 25 octobre 2011

Objet : EVERE - Incident survenu sur le CTM le 25/10/11

Monsieur le Directeur Général des Services,

Ce jour, à 8H40, un départ de feu est survenu à l'intérieur du trommel de 400 mm de la ligne 4 du tri primaire des déchets.

Dès déclenchement de l'alarme incendie, nos équipes ont appliqué et respecté les consignes internes pour la gestion de ce type de situation :

L'opérateur du tri primaire en poste a immédiatement enclenché l'arrêt d'urgence, ce qui a stoppé la ligne de tri. Cette action a permis que le départ de feu ne se propage pas aux équipements de tri aval.

Les équipes en présence sont ensuite intervenues avec les lances RIA et les extincteurs, et ont mis en action le rideau d'eau entre le trommel et sa trémie d'alimentation (de façon à ce que le départ de feu ne se propage pas en amont du trommel).

Par sécurité, les sapeurs pompiers ont également été appelés.
Ces derniers sont arrivés sur site à 9H05 et ont secondé les équipes d'EveRé en place.
Peu de temps après, le départ de feu a été entièrement maîtrisé et stoppé.

Une surveillance a ensuite été réalisée par les équipes d'EveRé et les sapeurs pompiers, qui ont quitté le site avant la fin de matinée, l'incident étant clos.

Aucun blessé grave n'est à déplorer. Seule une personne incommodée par les fumées a été évacuée. Les seuls dégâts sont donc matériels et se limitent essentiellement au trommel (les trois autres lignes de tri étant toujours opérationnelles).

L'information à MPM a été faite immédiatement par téléphone et mail à destination de Madame Valérie Venzal, qui a ensuite été tenue informée de l'évolution de la situation.

Nous sommes actuellement en attente du rapport des pompiers qui devrait indiquer la cause de cet incident. D'après les premières discussions que nous avons eues avec eux, la cause actuellement envisagée est la présence, dans les ordures ménagères, d'un déchet non conforme (fusée de détresse périmée, déchet pyrotechnique...).

EveRé SAS

Route Quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – F 13270 FOS SUR MER - Tél. : (33) 4 42 02 35 40 – Fax : (33) 4 42 02 35 89
SAS au capital variable de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873

